Lapeyrouse



informations municipales



JOUR DE GRAND VENT...



JOUR DE FÊTE...



LA CLASSE DE DÉCOUVERTE...

LAPEYROUSE

1993

Canton de MONTAIGUT
Arrondissement de RIOM
Département du PUY-DE-DOME
63

REVUE D'INFORMATION
MUNICIPALE

Diffusée gratuitement Reproduction et Vente Interdites

Rédaction - Documentation
Diffusion

Mairie de LAPEYROUSE

- Mot du Maire
- Budget
- Réalisations
- Projets
- Etat Civil

Le Mot du Maire

Madame, Monsieur, Chers Amis,

UNE CERTAINE EXIGENCE

La vie de nos concitoyens n'a pas été facile au cours de l'année écoulée et, quels que soient les gestionnaires, on s'aperçoit que les difficultés, qui existent en fait au niveau mondial, ne disparaissent pas miraculeusement, qu'elles sont toujours devant nous avec leurs lots de déshérités, de sans travail et de mal de vivre.

Beaucoup de promesses ont été faites et, en cet instant, je pense à nos agriculteurs pour qui les accords qui viennent d'être conclus à BRUXELLES ET GENEVE sont synonymes de plus de jachère, de moins de revenus et de difficultés grandissantes.

Dans l'ancienne GRECE, berceau de notre démocratie, combien de fois la démagogie n'a-t-elle pas fini en tyrannie?

A trop désespérer, ceux qui vivent péniblement de leur travail, à leur faire croire que tout ira mieux demain sans prendre les décisions courageuses que l'instant exige, à ne pas s'opposer à la mise sous protectorat américian de notre sort quotidien, on finit par créer les conditions légitimes de la révolte.

Au plan local, ne faut-il pas stigmatiser l'envolée des impôts départementaux qui augmentent de plus de 30% en un an.

Il n'est pas besoin de savoir compter pour ressentir durement cette ponction injustifiée si ce n'est par l'inconséquence de ceux qui se parent dans les plis d'une compétence illusoire pour mieux dissimuler leur couardise habituelle.

Ayons une simple exigence morale: dire ce que l'on fait et faire ce que l'on dit, je suis certain qu'alors nos concitoyens retrouveront confiance.

A toutes et à tous, mes meilleurs voeux pour la nouvelle année.

Jean MICHEL Maire

CHRONIQUE LOCALE : LE PEUPLEMENT : FIXATION DES LIMITES

Nous avions, il y a douze ans, estimé l'apparition de Pérousix au mésolithique ; il semble cependant qu'il n'apparut qu'au néolithique, à la fin de l'âge de pierre et avant celui des métaux.

Quand on sait que la datation du menhir du bois des Brosses à MENAT estime vers - 3 500 environ l'âge de "ce caillou" de près de 10 tonnes, on peut vraisemblablement estimer la présence de Pérousix à une période similaire ou peut-être un peu plus ancienne.

Toujours est-il qu'après la période gauloise, l'administration romaine nous engloba avec le "pays biturige" dont la capitale était AVARICUM, c'est-à-dire BOURGES; la limite sud du pays biturige englobait également plusieurs communes du nord du département actuel (Montaigut, ST-Eloy, Le Quartier, La Crouzille, etc...). Cette limite sud de la province gallo-romaine paraissait se situer de La Bosse à La Boule à Pionsat. Montaigut se trouvait donc en pays bitou, cependant que St-Gervais affirmait son affinité auvergnate par le complément d'Auvergne.

Il semble bien que Pérousix provenait par migrations et descendances successives de l'homme de CRO-MAGNON, en passant par la région de Menat (haches polies et menhir du néolithique). En tout cas, son installation au milieu de bois inhospitaliers fut très pénible. Il se vêtait de peaux de bêtes, étant chasseur et le gibier abondait. Puis, sous la Gaule moyenne, il fit quelques progrès et des échanges avec l'oppidum de Montacutum (plus tard Mons Acutum) et avec Monsmeraldus. Il apprit à tisser (la braie gauloise en laine) et à forger.

Malgré les soulèvements, l'occupation romaine allait apporter certains bienfaits (construction de la route impériale de Lugdunum (Lyon, capitale des Gaules) à Avaricum (Bourges, capitale du Pays Biturige) dès la fin du 1er siècle en passant par Boutevin, La Maison Neuve, Les Sablons où elle se croisa avec la route secondaire du Montet à Montaigut (amélioration du chemin gaulois préexistant).

Les tribus de Lapeyrouse, très faibles numériquement, cachées dans leurs forêts, échappèrent aux massacres des invasions barbares (d'ailleurs, dès le 4ème siècle, les routes non entretenues étaient devenues impraticables et les

envahisseurs ne suivaient que les grands axes routiers), ils ne firent que passer.

Suèves, vandales et Wisigoths occupèrent l'Espagne après la Gaule, les vandales traversant l'Afrique de Nord. Les invasions les plus cruelles eurent donc lieu avant la dégradation des routes.

Le défrichement à peine commencé disparut et au milieu de cette anarchie et de cette décadence apparut le Christianisme (au 3ème siècle à Clermont-Ferrand avec Stremonius). St-Patrocle évangélisa Néris, La Celle, Colombier, il décéda le 18 novembre 576, après avoir le plus souvent vécu en ermite dans les bois où il assistait les défricheurs. Il fonda un monastère à Colombier. La première abbaye de Menat (VIème siècle) sous l'impulsion de St MENELE devint très vite un centre religieux important.

Avec beaucoup de courage et suivant l'exemple des moines, on défricha, défricha... dans une première période, l'édification des églises se faisant par la suite. Les hameaux se constituèrent en communautés fortement hiérarchisées ; à la tête, il y avait le Maître ; les mariages étaient prévus longtemps à l'avance ; cette façon de vivre allait durer pendant des siècles et des siècles, les unions ayant lieu presque toujours à l'intérieur de la communauté.

Administrativement, nous fûmes rattachés au royaume wisigoth pendant 32 ans (475 à 507), puis du Roi Franc Clovis après la défaite d'Alaric à Vouillé; nous fîmes donc partie de la division Sud: l'Austrasie. Après une période assez paisible (les Normands qui avaient remonté la Sioule avec leurs barques en peaux de bêtes furent stoppés à hauteur de Menat et rejetés par les Avermes au Sud de l'Aquitaine).

Au 10ème siècle, Odon de Bourbon construisit l'Abbaye et le Château de Bellaigue.

Après une extrême misère (l'an 1000 ne devait-il pas être la fin du monde ?) en reconnaissance on activa la construction de l'Eglise. Au début simple oratoire cette église allait se développer au cours des siècles.

Les habitants du Pérouze luttaient âprement pour vivre ; les seigneurs les plus proches étant à 10 kms (Beauvoir et Montégret) il n'y avait pas trop de dégâts faits par les chasses à courre et les seigneurs de Beauvoir surtout protégeaient les paysans des loups (Saute-Loup, le Bois des Loups) et des brigands (guerre de cent ans).

LES PREMIERES CARTES DE NOTRE PAROISSE :

Avec une échelle et une approximation toutes relatives Nicolas de Nicolay, géographe de Charles IX dresse une carte de la région de Montmaraud en 1569, Lapeyrouse n'y est pas mentionnée, mais on y voit les églises de MONTEGU, ECHASSIERES et aussi Mandon à l'est et non loin de la Bouble.

Madame Nicole GAUTHIER-TUROTOSKI publie dans un livre "Nos ancêtres les Débousset" une carte de la région d'environ 1600. L'orthographe de certains de nos villages est différente d'aujourd'hui ; on y lit Le Perrouze, La Loge, La Tuilerie, Le petit Gouzol, Montabon, Les Mondoniers, Chantagret, Busserol, Montmiral, La Forest, La Faye, Le Poux, Bonnefond, Couttier, Les Amiraux, Vilargeat, Cornassat, Chapusard, Pichot, Vaché, Prouats, Doussat, La Val, Les Manifaix, Coste, l'Ecosse, Les Chemins, Le Vernay, La Maison Neuve (il y a 400 ans !) et DURMIGNAC avec Pranoël, Bouty, Le Proche, Frémeaux etc... et surtout BUXIERE JERUSALEM. Consulté, Monsieur MASLE m'a indiqué que Buxières avait autrefois le surnom de Buxières-la-Jérusalem, que des anciens chevaliers avaient leurs ossements dans l'Ancien Cimetière devant l'Eglise qui n'existait pas à l'époque de ces chevaliers. S'agissait-il d'anciens croisés (les croisades conférant à leurs membres le titre important pour l'époque de Chevalier en les anoblissant) ou d'anciens Templiers ayant viré vers 1312 dans l'Ordre de St-Jean de Jérusalem pour échapper au bûcher. Ce dernier ordre coexistait avec celui des Templiers (1119-1312) avant la suppression de ce dernier (1312). On trouve la trace de l'ordre de St-Jean de Jérusalem à Chanonat, Chadeleuf, Charnat, Montfeurand, Culhat, etc...

Sur la carte de vers 1600, on note également de nombreux étangs : Augères, Rivalets, La Caure, Le Petit Gouzol, Salebrune, un étang (2 ou 3 ha) a disparu depuis entre Vaché et Pichot, deux ont été reconstruits sur les anciens sites : La Forest par Robert THEVENIN et Buxerol par Yvon MONCELON.

On note la présence de nombreuses chapelles : Le Poux, Montmiral, Busserol, Pichot, Prouats, Gouzole, Les Chemins, Le Vernay.

Sont mentionnés le Moulin du Role, Augères, Rivalet mais une seule route de Buxière, Couttier, Le Poux vers Beaulne.

UNE GESTATION DIFFICILE

La transformation de la paroisse du Pérouze en commune du Pérouze fut très longue et pénible. En effet, il y avait dans le voisinage de notre paroisse la paroisse de la Saint-Pierre, dépendant du diocèse de Montaigut avec une chapelle comme église mais qui regroupait entre autres les hameaux des Monteix, du Cluzeau, La Chiraille, Le Mont, Le Créchol de Lapeyrouse ; La Corre, Les Boulignons, La Garde, Les Perrots de la CELLE, Les Sous de COLOMBIER. Comment faire de cette paroisse une commune alors qu'elle n'avait point de chef-lieu et une simple chapelle pour le culte ? Luzet voulait être ce chef-lieu mais la "petite république" ne parvint pas à s'imposer. De son côté, Le Créchol aspirait à être chef-lieu du Pérouze, étant plus peuplé que le Bourg (il n'y avait pas d'église au Créchol mais en période révolutionnaire cela n'était pas un inconvénient majeur ; et puis au Bourg, n'avait-on pas fait brûler tous les objets et meubles du culte ? même le clocher fut abaissé d'un étage (5 ou 6 m) après la fuite du curé Gomot ; les cloches ayant été enlevées la démolition de l'église avait commencé...

Finalement, la commune de Saint-Pierre Laronde, mortnée, ne vit pas le jour ; son dépeçage profita à Lapeyrouse (cinq hameaux et non des moindres) à La Celle (4 hameaux), à Colombier (1 hameau), et à Hyds (6 hameaux).

Ces "frontières" furent confirmées dans les limites départementales au Nord-Ouest ; ces frontières dérisoires (rigoles, "rases" ou chemins souvent tombés en désuétude s'opposent aux "limites naturelles" de l'Est de la commune : Echassières, Durmignat. Mais bicentenaires, elles constituent néanmoins toujours les limites actuelles.

R. B.

A l'aube de l'année 1994, nous nous devons d'avoir un souvenir ô combien présent sur cette glorieuse mais tragique année 1944 et pour ceux pour qui, un jour, le soleil ne se leva pas (28 juillet et 8 août 1944).

PRESENTONS NOTRE ECOLE

Dans notre école, il y a trois classes ou plutôt quatre...

La maternelle a 25 élèves, 2 maîtresses (Suzanne GAUVIN et Yvette REDON) et une aide-maternelle Christiane.

Au CP-CE1, nous sommes 16, 8 CP et 8 CE1. Nous n'avons que trois garçons ! Notre maîtresse s'appelle Pascale DUBOISSET. C'est la directrice de l'école.

Les grands CE2-CM1 sont avec Monsieur Yves MANGEMATIN, ils sont 13.

Mais ce n'est pas fini ! Les CM2 sont à BUXIERES avec Béatrice DE SWARTE. Ils sont 10.

Tous les vendredis, pendant deux trimestres, nous allons à la piscine de SAINT-ELOY.

Les mardis et vendredis, nous avons trente minutes de musique avec Jean-Charles.

Les Lundis et jeudis, nous avons sport avec Dany DELVILLE.

Pendant la musique et le sport, notre classe est éclatée en deux groupes. Ainsi, notre maîtresse n'a que les CP ou que les CE1. C'est bien! Elle ne s'occupe que de nous.

A midi, on mange presque tous à la cantine. Notre cantinière s'appelle Mado. Son vrai nom est Madeleine LANDRIEVE.

Texte collectif des CP-CE1.

PILOU et l'enfant roi, spectacle de marionnettes du 19 février à l'occasion duquel nos futurs élèves étaient invités.



ADIEU

Adieu, toi le vannier qui fabriquait de si beaux paniers !
Adieu, toi le sabotier qui, dans le bois, taillait nos souliers !
Adieu, toi le rémouleur qui aiguisait nos couteaux avec tout ton coeur !
Adieu, toi le berger qui emmenait tes moutons dans les prés !
Adieu, toi la lavandière qui lavait toutes nos affaires !
Adieu, vous le garde-barrière et la chiffonnière le forgeron et le charron, le colporteur et le tailleur.

Les élèves du CP/CE1



Deux personnes de LAPEYROUSE-ANIMATION sont venues chaque jeudi de 12 H 30 à 13 H 30 et ont répété avec six élèves. Le résultat fut au-delà de toute espérance ! Bravo Mesdames MICHARD et ROBEYROLLE.

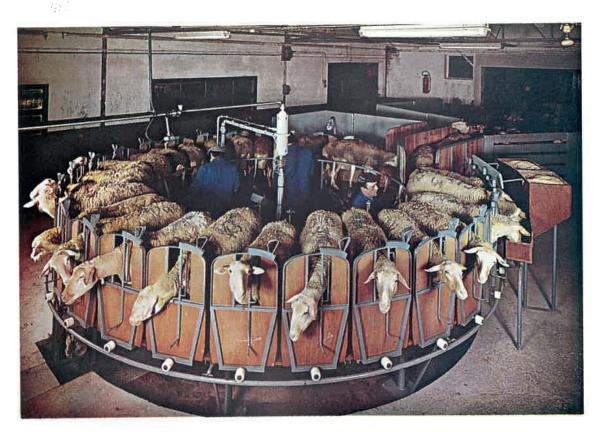


PARTIR EN CLASSE PATRIMOINE

Tous nos élèves du CP au CM2 ont participé du 1er au 7 juin à BRUSQUE dans l'Aveyron à une classe patrimoine intitulée "classe rurale et féodale".

Voici quelques unes de leurs activités :

* Visite des caves de ROQUEFORT et d'une ferme (élevage de brebis laitières et fabrication du fromage)



* du Causse du Larzac



* Mini-séjour dans une maison fortifiée du Moyen Age avec conditions de fondation d'un château fort, organisation de la défense



- * Taille de la pierre
- * Ateliers cuisine médiévale
- * Gorges du Tarn et Aven Armand



Voici un bref aperçu du déroulement de ce séjour aux objectifs pluri-disciplinaires multiples.

Pour évaluer nos élèves, nous avons pensé qu'ils devaient apprendre à communiquer leurs nouveaux savoirs. Ils ont donc préparé et présenté une exposition qui fut ouverte au public le 3 juillet.

A cette occasion, chaque visiteur était pris en charge dès son arrivée par un groupe d'élèves qui lui servait de guide. Des échanges naissaient ainsi et confortaient les connaissances des uns et des autres.

Après un regard sur des panneaux exposant la vie au Centre d'Accueil, le visiteur était sensibilisé sur les rôles de la forêt et les moyens de la protéger. Les enseignants espèraient ainsi que "la petite graine" semée au cours de cette étude produirait des adultes respectueux de leur environnement.



Des maquettes de châteaux forts, béliers, cathédrale avaient également été conçues et construites par les enfants.

Au cours de cette exposition, chacun s'était penché sur l'origine du nom des hameaux de LAPEYROUSE ; curieux de revoir que "Les Chaumes" ne vient pas des toits mais est assimilé à un terrain de peu de valeur (cf. liste ci-après).

Pourquoi organiser de tels séjours ?

Pour donner l'envie d'aller chercher la connaissance là où elle se trouve et ainsi éveiller la curiosité de tous nos élèves. Leur enseigner comment apprendre partout et dans toute circonstance... voilà l'esprit le plus passionnant de notre métier.

HAMEAUX DE LAPEYROUSE

MAIS POURQUOI NOS HAMEAUX S'APPELLENT-ILS AINSI ? (enquête réalisée auprès de Monsieur BOUCHARDON qui a très gentiment répondu à l'invitation des élèves du CP-CE1)

LA LOGE: c'était peut-être le lieu où habitait le garde qui surveillait le passage des faux-sauniers (trafiquants de sel au Moyen-Age)

LES PARTIERS: le communal. Vient de "part" dans le sens de "lot"; vendus par lots, par parties.

LES CERISIERS : il y avait probablement des merisiers

LE MAROC : ce sont les habitants qui ont donné eux-même le nom de ce hameau, le plus au Sud de la commune.

CHANTALOUETTE: lieu où l'on entendait souvent des alouettes.

CHEZ VACHER, CHEZ JABOT, CHEZ BRIFFAUD, CHEZ COUTIER : appellation récente, nom d'une famille qui se perpétuait.

LES PRATS : les prés en patois.

AUGERES : cela vient d'"auge", vallée en auge.

LES BIOLES: les bouleaux (on faisait des balais avec le bout des branches pour nettoyer les étables).

LA TUILERIE: lieu où existait un carrière de glaise où l'on fabriquait des objets de terre cuite, déjà nommée ainsi depuis au moins 300 ans.

LES FEUILLETS : endroit feuillu.

LES AIGUILLONS : vient du mot "aiguiller", long bâton qui sert à piquer les vaches.

DOUSSAT : hameau le plus au sud-est de la commune, le plus "doux".

LES CHAUMES : colline, haut paturage, souvent terrain de peu de valeur.

LE PETIT GOUZOL: Mr de GOUZOLLES, seigneur de Lapeyrouse.

LES ANIVATS : peut-être endroit très fréquenté par les "aneveux", orvet en patois.

LA FAYE : vient de "fayard", hêtre en patois.

LES CHEMINS : il y avait un château disparu, à 150 m d'où se croisaient plusieurs chemins.

LEVERNET: vient de "verne", bois tendre, l'aulne (Vernusse)

LA MAISON NEUVE : maison neuve construite à un moment donné.

LES BRUYERES : lieu recouvert de bruyères (Bruges et Bregeat viennent du patois "bregières", lieu planté de bruyères)

LA FORET : lieu planté de forêts

BUXEROLLES : lieu planté de buis

LA CORRE : lieu planté de noisetiers

LES CHATAIGNIERS : lieu planté de châtaigniers

LE PLAIX : lieu plaisant

CHANTAGRE : champ à grès

LES MODENIERS : les courageux

LE BREUX : le petit

VILLARGEAT : lieu où se trouvait une ferme gallo-romaine. Le suffixe "geat" remplace um

LE POUX : le puits

MONTABAN : ça redescend de l'autre côté. Le mont "y'a bon" (Montabon)

MONTMIRAIL: très beau point de vue où l'on peut "se mirer". Autrefois, s'orthographiait "Montmiral"

LAVAL : en descendant le ruisseau : l'aval

LE CHIEZ : cave à vin

LE CLUZEAU: vient de "clos", l'enclos ou de "cluse", vallée transversale qui coupe chaînon

CORNASSAT : forme de corne et lieu de passage

LA MAISON ROUGE: endroit où vivaient les cantonniers chargés de l'entretien des chemins gallo-romains. Les habitations étaient repérables à leur couleur rouge.

LES CHAPUZARDS : vient de "chapuzer" qui en patois veut dire écorcer. Lieu où l'on faisait de la petite menuiserie, des manches par exemple.

BONNEFOND: bonne terre ou bon fonds

PEUCHOT: point culminant de Lapeyrouse à 584 m. Il ne fait pas chaud.

LA VILATTE: ferme romaine. Pour coloniser leur territoire et assurer une situation à leurs vieux mercenaires, les Romains les établissaient sur des fermes.

LE MONT, LES MONTEIX : hauteur. Monteix : diminutif de mont

LA CHIRAILLE : vient de "cheire" (côté d'épanchement de la lave). Du côté où existe la cheire.

LE CRECHOL : à la porte d'une vallée en auge.

LES CRECHOTS : les petites crèches

LES AMIRAUX : s'appelait avant "le Grand Gouzol". A mi-rocher, le reste étant plus haut. A mi-rocs, presque à mi-chemin entre l'église et le champ "Les Rocs"

LE PUY-DE-L'ABBAYE : le puy dans le sens du Puy-De-Dôme, soit sommet en Auvergne.

LES GRANDS PATUREAUX : lieu de pâturages.

HAMEAUX DISPARUS : "LES BOURSES" et "Chez Bel Arbre"

LE CARNAVAL

LAPEYROUSE et BUXIERES ont été réveillés le temps d'un après-midi de Carnaval. En effet, près d'une centaine d'enfants, accompagnés d'adultes n'ayant pas perdu le sens de la fête, ont sillonné les rues trop souvent désertes.

Malgré un froid intense, costumés et munis de divers instruments de leur fabrication, tous ont fêté Carnaval bruyamment et avec un enthousiasme réchauffant le coeur des organisateurs, les écoles, Lapeyrouse-Animation et le groupement d'éducation musicale de Jean-Charles APRELEFF.

Envoûtés par les chants, les danses et les saveurs des crêpes (merci aux mamans) tous ont complètement oublié de brûler, comme prévu, Mr Carnaval. Mais, ce qui est sûr, c'est que l'année prochaine, il n'y échapppera pas !



LE BUDGET

DÉPENSES

- FONCTIONNEMENT

Montant	Répartition
149 600	4,65 %
609 700	18,95 %
283 440	8,81 %
407 150	12,66 %
117 200	3,64 %
196 876	6,12 %
803 138	24,96 %
650 162	20,21 %
	149 600 609 700 283 440 407 150 117 200 196 876 803 138

- INVESTISSEMENT

Montant	Répartition
566 135	22,64 %
819 804	32,78 %
181 692 60 012	7,26 % 2,40 %
789 201	31,56 %
84 014	3,36 %
	566 135 819 804 181 692 60 012 789 201

LE BUDGET

RECETTES

- FONCTIONNEMENT

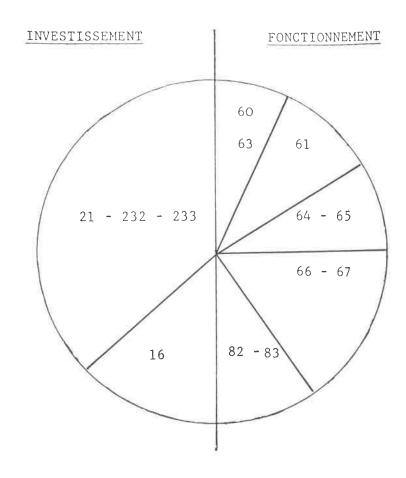
RECETTES	Montant	Répartition
PRODUITS D'EXPLOITATION (photocopies, tennis, pêche)	60 000	1,86 %
PRODUITS DOMANIAUX (loyers, concessions cimetière) (camping, barrières, buvette)	229 900	7,15 %
RECOUVREMENTS (sur frais de chauffage, participation du fonds scolaire) - PRODUITS FINANCIERS	98 400	3,06 %
DOTATIONS VERSEES PAR L'ETAT	1 049 447	32,62 %
IMPOTS INDIRECTS (taxe sur les spectacles, taxe additionnelle aux droits de mutation, permis de chasser)	17 600	0,55 %
CONTRIBUTIONS DIRECTES	1 619 543	50,34 %
EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT REPORTE	142 376	4,42 %

- INVESTISSEMENT

RECETTES	Montant	Répartition
EXCEDENT D'INVESTISSEMENT REPORTE	97 961	3,92 %
SUBVENTION	632 493	25,29 %
PRELEVEMENT SUR RECETTES DE FONCTIONNEMENT	650 162	26,00 %
FONDS DE COMPENSATION T.V.A D.G.E FEOGA	408 631	16,34 %
EMPRUNTS	515 000	20,59 %
VENTE DE MATERIEL - AVANCE REMBOURSABLE	196 613	7,86 %

DÉPENSES

En 1993



FONCTIONNEMENT	0				
Comptes :	60 63		fournitures scolaires, de bureau, combustibles travaux et services (entretien bâtiments, matériel) (assurances, électricité, eau)	149 183 100	440 000
	61	:	frais de personnel : salaires	479 130	
	64	:	contingent pour dépenses d'aide sociale	229	000
	65	:	subventions allouées aux sociétés locales + jouets,		200
	66		frais de gestion générale		876
			annonceset frais de P.T.T	47	000
			indemnité de fonction du Maire et des Adjoints	90	000
	67		frais financiers (intérêts des emprunts)		638
	83		prélèvement pour dépenses d'investissement		162
71717 007 G 001 mile		:	titres annulés	1	500
INVESTISSEMENT					
Comptes :	16		remboursement d'emprunts	566	135
	23		assainissement - aménagement Bourg		804
	21		acquisition de terrain et de matériel - Reliure		692
			bâtiments communaux		317
			voirie- éclairage		201
	2.3	:	plan d'eau	84	014

23 : carrefour de La Loge

1 694

RECETTES

En 1993

FONCTIONNEMENT Comptes

INVESTISSEMENT Comptes

74

77

73

82

11

06

10

16

21

18

INVESTISSEMENT FONCTIONNEMENT 06 - 11 74 - 75 21 - 18 Pour cela Manque il faut faire 10 appel aux 77 IMPOTS LOCAUX 14 - 16 70 71 73 82 : dotation globale de fonctionnement 1 049 447 : impôts indirects (att. permis de chasser)..... 600 taxe additionnelle aux droits de mutation, licence .. 17 000 : contributions directes 1 619 543 : produits de l'exploitation 60 000 : location d'immeubles - camping - barrières - buvette. 229 900 : recouvrement sur contrat emploi solidarité 80 000 autres recouvrements (animation culturelle, écl. pub. 18 000 : excédent de fonctionnement reporté 142 376 : prélèvement sur recettes de fonctionnement 650 162 : excédent reporté 97 961 : subventions 632 493 : fonds de compensation T.V.A., D.G.E. FEOGA 408 631 : emprunts 515 000 : vente matériel 22 348 : avance remboursable

174 265

IMPÔTS

NATURE DES TAXES	MONTANT REEL	PART DEPARTEMEN- TALE	PART COMMUNALE SYNDICALE	PART REGIONALE
+ TAXE D'HABITATION + TAXE SUR LES PROPRIETES BATIES	303 983 559 956 2	114 531 154 215	169 441 372 036 2	26 011 33 705 964
+ TAXE SUR LES PROPRIETES NON BATIES + TAXE PROFESSIONNELLE	788 071 12 533 298 19	203 064 158 773	584 043 12 331 331 19	43 194
+ TAXES ANNEXES (1)	399 256	/	/	/
TOTAL	2 590 597	630 583	1 456 884	103 874

(1) Les taxes annexes comprennent :

+	la taxe pour frais de Chambre d'Agriculture	178 583
+	la taxe perçue pour les prestations sociales agricoles	731
+	la taxe pour frais de Chambre de Commerce et d'Industrie	8 604
+	la taxe pour frais de Chambre des Métiers	16 153
+	frais de confection des rôles et de dégrèvement	184 978
+	taxe spéciale équipement (établissement public foncier du P-D-D)	9 571
+	prélèvement sur bases d'imposition élevées (T.H.)	636

La masse des impôts perçus au titre de la Taxe d'Habitation, du Foncier Bâti et Non Bâti et de la Taxe Professionnelle par les différentes collectivités, département, commune, région ainsi que les taxes annexes représente la somme de 2 590 597 F soit par rapport à 1992 (2 488 192 F) une augmentation de 3,95 %.

La part départementale qui s'élève à 630 583 F au lieu de 569 775 F augmente de 9,64 % alors qu'une partie de la taxe sur les propriétés non bâties (part départementale) est prise en charge par l'Etat.

La part communale s'élève en 1993 à 1 456 884 F au lieu de 1 401 734 F en 1992 soit une augmentation de 3,78 %. Il est rappelé que la part communale avait diminué de 2,24 % en 1992.

Les impôts régionaux qui s'élèvent à 103 874 F ont diminué de 33 747 F soit 24,52 % avec la disparition presque totale de la part régionale concernant la taxe sur les propriétés non bâties prise en charge par l'Etat.

Il convient de noter que sans la prise en charge du tiers de la part départementale de la taxe foncière non bâtie par l'Etat, les impôts départementaux ont augmenté en 1993 de près de 33 % en moyenne avec une répercussion importante sur la taxe d'habitation.

TAXE D'HABITATION

Le nombre total de foyers assujettis à la Taxe d'Habitation est de 327 se décomposant comme suit :

Montant Payé	Nombre de foyers
O F	98
de 100 F à 150 F	0
de 151 F à 200 F	4
de 201 F à 250 F	2
de 251 F à 300 F	5
de 301 F à 350 F	2
de 351 F à 400 F	3
de 401 F à 450 F	4
de 451 F à 500 F	7
de 501 F à 600 F	21
de 601 F à 700 F	16
de 701 F à 800 F	12
de 801 F à 900 F	12

-	
de 901 F à 1 000 F	13
de 1 001 F à 1 100 F	6
de 1 101 F à 1 200 F	9
de 1 201 F à 1 300 F	11
de 1 301 F à 1 400 F	14
de 1 401 F à 1 500 F	9
de 1 501 F à 1 700 F	25
de 1 701 Fà 1 900 F	12
de 1 901 F à 2 000 F	4
de 2 001 F à 3 000 F	24
de 3 001 F à 4 000 F	6
de 4 001 F à 6 000 F	5
plus de 6000 F	3

COMMENTAIRE :

Sur 327	foyers assujettis à la Taxe d'Habitation, 98 sont exonéré	s de	
paiement ce qu	i représente 2	9.97	%
27 taxes	sont inférieures à 500 F ce qui représente	8,26	%
74 taxes	sont comprises entre 500 F et 1 000 F soit 2	2,63	%
90 taxes	sont comprises entre 1 000 F et 2 000 F soit 2	7,52	%
	contribuables paient plus de 2 000 F soit		

TAXE D'HABITATION

VOTÉE ET PERÇUE PAR

17503 LA COMMUNE, LE DÉPARTEMENT, LA RÉGION
ET DIVERS ORGANISMES
PUY DE DOME

DÉPARTEMENT : COMMUNE:

OTISATIONS 6

LAPEYROUSE LAPEYROUSE

LIEU DE L'IMPOSITION:

	ÇC		YNDICATS ET RICTS ASSIMILÉS		(1)
VALEUR LOCATIVE BRUTE •		7160	7160		
ABATTEMENTS ALEUR LOCATIVE MOYENNE général à la base personne(s) à charge par pers. rang 1 ou 2 pour personne(s) par pers. rang 3 ou + pour personne(s) spécial à la base	10 %	7630 1140	7630 1140	% 	
ASE NETTE D'IMPOSITION • AUX 1993		6020 10,49 % 0,	6020 .00061 %		%

DÉPAR	TEMENT	RÉ		TAXE SPÉCIALE D'ÉQUIPEMENT
	7160		7160	7160
15 %	7630 - 1140 -	15 %	7630 1140	7630 1140
10 %	ž ž	10%		
15 %		15 %		
	6020 7,09 %		6020 1,61 %	6020 0,0891
	427 ^F	1,5000.00	97 ^F	5
	_(1) Communaut	é urbaine	district à fiscalite	é propre, syndicat

Référence à rappeler dans toute correspondance ou réclamation aux services indiqués ci-dessous (cadres A et B)

MO-TH

TAUX 1992

d'Habitation.

913115042 770 26

187 d'agglomération nouvelle, communauté de communes.

1,41

1,61

5 52

7,09

			CE QUI REPRÉSENTE UNE VARIATION		1870188414
1	ANNÉE 1992	ANNÉE 1993	EN VALEUR DE :	EN POURCENTAGE DE :	TALON
COMMUNE	591	631	+40	+6,77%	DE PAIEMENT
INTER-COMMUNALITÉ	0	0	0	- %	mode d'utilisation)
DÉPARTEMENT	324	427	+103	+31,79%	VOIR AU VERSO AUTRES RENSEIGNEMENTS
RÉGION	83	97	+14	+16,87%	DATE DE MISE
Autres collectivités, frais de gestion de la fiscalité locale et prélèvement sur bases d'imposition élevées	44	56	+12		EN RECOUVREME
TOTAL DES COTISATIONS	1042	1211	+169	+16,22%	30 09 9
DÉGRÈVEMENTS OU PLAFONNE- MENT PRIS EN CHARGE PAR L'ETAT				%	DATE LIMITE DE PAIEMENT
© = @ - b SOMME A PAYER*	1042	1211	+169	+16,22%	15 11 9

10,49 **TAUX 1993** Ces collectivités peuvant également modifier les abattements déduits pour le calcul de la base nette d'imposition (voir cadre abattements ci-dessus et 2 au verso). Un grand nombre d'entre vous se sont-interrogés sur l'augmentation inconsidérée pourquoi

L'explication est simple :

10,06

* la part départementale a augmenté de 31,79 %

* la part régionale de 16,87 %

Il y a un peu plus d'un an, on vous promettait monts et merveilles, on voit le résultat : fermeture d'entreprises, augmentation inconsidérée des impôts, démagogie, démagogie:

SUBVENTIONS

RECAPITULATIF DES SUBVENTIONS QUI ONT ETE OBTENUES PAR LA COMMUNE POUR L'ANNEE 1993.

SUBVENTION DE LA REGION - aménagement du Bourg 140 000 F SUBVENTION DU DEPARTEMENT - animation culturelle 2 000 F - D.G.E. matériel 2 963 F - D.G.E. Bourg 90 000 F - D.G.E. Voirie 90 000 F - F.E.O.G.A. 90 000 F - Aménagement Bourg 105 000 F ======== T.O.T.A.L. 519 963 F RECAPITULATIF DES SUBVENTIONS ALLOUEES PAR LE

CONSEIL MUNICIPAL AUX SOCIETES POUR L'ANNEE 1993.

- ass - con - uni - fan - spe - com - clu - Foy - Lap - soc - and - C.A	ntine scolaire sociation gestion buvette plan d'eau pérative scolaire ntre communal d'action sociale con sportive fare de MONTAIGUT-EN-CLLE ectacles (Foyer Laïc) nité des fêtes b du 3ème Age ver Laïc revrouse-Animation cte contre le cancer ciété de chasse ciens combattants a.T.M.	45 000 20 000 10 500 10 000 8 000 2 400 2 000 2 000 2 000 2 000 1 100 800 800 800	
		=====	:==

T.O.T.A.L..... 110 200 F

REALISATIONS

TRAVAUX DE VOIRIE:

Le Conseil Municipal a décidé de poursuivre et de terminer le programme d'empierrage et de goudronnage de la voirie communale.

En 1993, ont été réalisés les chemins de Buxerolles au Cluzeau, Chez Vacher à Buxières, Les Châtaigniers au Créchol, Peuchot, le Plaix soit environ 3 kms de voirie.

Les travaux ont été confiés au Syndicat de voirie de MENAT pour un montant total de 345 518,07 F T.T.C.. La commune a pu bénéficier d'une subvention de l'Etat dans le programme D.G.E. 2ème part pour un montant de 90 000 F et du fonds européen FEOGA à hauteur également de 90 000 F, un emprunt de 200 000 F a été contracté auprès de la Caisse Locale de Crédit Agricole.



Ainsi, le programme de desserte des résidences principales et des grandes liaisons communales est terminé.

Les travaux donnent entière satisfaction, le Maire et le Conseil Municipal s'étant félicité de la qualité des travaux exécutés une nouvelle fois par le Syndicat de Menat. Ils remercient Monsieur René PERROT, Président du Syndicat et tous les employés pour ce travail exemplaire.



Faut-il rappeler que le Syndicat Intercommunal de Voirie de MENAT, qui vient de fêter son 40 ème anniversaire, et auquel la commune adhère depuis 1972, a réalisé tous les travaux d'empierrage et de goudronnage de la voirie communale.

Depuis les opérations de remembrement et à partir de 1986, c'est plus de 32 kilomètres de voirie communale qui ont été empierrés et goudronnés pour un montant de 3 100 000 F. Au total, c'est près de 50 kms de voirie qui sont entretenus régulièrement tant en ce qui concerne la voirie proprement dite par la petite équipe du Syndicat de Menat que les bascôtés et les haies fauchés, broyés et taillés chaque année par Pascal PERRIN, employé communal.

W-C. ECOLES:

Devant les difficultés rencontrées chaque hiver avec la gelée des installations sanitaires extérieures aux salles de classe, il a été décidé de construire un W-C à l'intérieur des locaux scolaires.

Les travaux ont été réalisés par Monsieur CHEVALIER, maçonnerie, Monsieur RONGIER, plomberie-sanitaires, Monsieur MARTIN, menuiserie, Monsieur CLEMENT, plâtrerie-peinture.

Les travaux sont maintenant terminés.



TRAVAUX D'ENTRETIEN :

Dans le cadre de l'action entreprise par le S.M.A.D.C. intitulée "Villages Propres" et dans le cadre de la réinsertion des plus en difficulté, il a été décidé de passer une convention entre la commune de LAPEYROUSE et l'association ACTI-VITAE du groupe Actif 63 qui emploie pour des travaux d'intérêt général des RMistes. La durée de la convention a été souscrite pour un mois avec une équipe de 8 personnes pour un montant de 14 000 F.

Les travaux suivants ont été réalisés :

- * débroussaillage de l'ancien "tarouiller", de l'excédent des Amiraux, du chemin du Créchol, le Plaix, arrachage de la végétation des pigeonniers de la Cure.
- * le mur séparatif de la propriété de la Cure avec la propriété BASSI a été conforté et rénové.



* enfin, les vestiaires de l'association sportive ont été repeints extérieurement tant les parties enduites que toutes les boiseries. Ainsi, ces locaux sont-ils à l'état neuf après la réfection intérieure.

DRAINAGE:

La commune a profité de la présence de l'équipe du Parc pour faire exécuter le drainage de la partie arrière de la digue du plan d'eau. Ces travaux permettront un accès plus aisé avec les engins de broyage et à plus long terme, éventuellement, la possibilité de faire, durant les mois d'été, de ces lieux un parking.

W-C PLAN D'EAU:

Un nouveau W-C a été implanté près de la plage côté tennis. Cette installation était vraiment nécessaire au vu de l'importante fréquentation des plages durant l'été.

Les travaux ont été exécutés par les entreprises BRUN pour la maçonnerie, LECUYER pour la menuiserie et GIDEL pour la plomberie.

Le montant total des travaux s'élèvent à la somme de 19 903,37 F.

FOURNITURE DE SABLE POUR LES PLAGES :

L'entreprise MONTEIL a procédé à la livraison de plusieurs camions de sable pour la réfection des plages qui, ainsi, sont en parfait état pour recevoir touristes, baigneurs et visiteurs.

Le montant de ces travaux s'est élevé à la somme de 15 562,69 F.

SIGNALISATION:

Le Conseil Municipal a décidé de mettre en place une signalisation concernant le Centre de Loisirs de La Loge.

Des poteaux de bois avec flèches ont été conçus et posés pour conduire jusqu'au Centre de Loisirs.

Tous les panneaux ne sont pas posés à ce jour, seuls ceux du territoire communal ontété implantés par les employés communaux. Les autres seront placés sur la Nationale 144 à MONTAIGUT, sur la Nationale 145 à MONTMARAULT, sur le C.D. 998 à LA BOSSE et au sortir de l'autoroute à GANNAT pour la prochaine saison touristique.



Le coût total de l'investissement se décompose comme suit :

* poteaux et flèches (entreprise LECUYER) ... 21 525,90 F * panneaux indicateurs plan d'eau (S.E.S.) .. 14 240,30 F

MUR DE LA LOGE :

Après l'acquisition de la maison sise au carrefour de La Loge, le mur séparatif de la propriété avec celle de Monsieur COLLAS s'écroulant, il a été procédé à sa reconstruction.

Les travaux ont été exécutés par l'entreprise TOURRET et se sont élevés à la somme de 16 884,37 F.

PLANTATIONS:

Il a été procédé à l'acquisition d'arbustes implantés à l'espace vert au carrefour de la Loge.

Le coût s'est élevé à la somme de 1 767,40 F.

ACQUISITION DE TERRAIN:

Dans sa délibération du 31 mars 1993, le Conseil Municipal a décidé de procéder à l'acquisition du terrain jouxtant le cimetière et appartenant précédemment à Monsieur André MOINS décédé en 1992 pour le prix total de 4 390,20 F, frais d'acquisition et honoraires compris.

ACQUISITION ETANG D'AUGERES :

Sur la proposition formulée par la S.N.C.F., dans sa séance du 11 juillet, le Conseil Municipal a décidé de procéder à l'acquisition de l'Etang d'Augères pour le prix de 220 000 F selon l'estimation faite par le Service des Domaines.

Le Conseil Municipal a délégué son droit au S.M.A.F. qui a signé le compromis de vente avec la S.N.C.F. le 10 novembre, l'acte authentique étant régularisé par Me DOUTRIAUX.

ACQUISITION BUVETTE:

Le propriétaire, Monsieur Alain MARCHAND, mettant en vente les locaux construits sur le terrain communal au Centre de Loisirs, le Conseil Municipal, dans sa séance du 16 février a décidé de procéder à l'acquisition desdits locaux construits en 1990.

La commune a décidé de déléguér son droit au S.M.A.F. qui a procédé à l'acquisition des locaux, licence IV et mobilier (chaises, tables, réfrigérateurs) selon l'estimation du service des Domaines pour le prix de 200 000 F.

Pour la gestion de ce commerce, il a été créé une association composée :

Président : Jean MICHEL
Vice-Président : Didier PERRIN
Trésorière : Suzanne BASSI
Secrétaire : Michelle DESNAUD

Membres :

Maurice COLAS Nicole TOURRET Robert THEVENIN Pascal PERRIN Maurice BERTHON Yvon MONCELON Françoise MOURAGNON Brigitte BRUN

ACQUISITION DE MATERIEL

Au cours de l'année 1993, la commune a acquis divers matériels :

- * une tondeuse autoportée ISEKI pour le prix de 43 000 F
- * du matériel nautique (barques, pédalos, cataplanche, canoë) pour le prix de 27 268 F
- * une turbotondeuse ROUSSEAU adaptée au tracteur DEUTZ permettant le fauchage des bas-côtés de la voirie communale ainsi que l'entretien de l'espace vert autour du plan d'eau pour le prix de 67 839 F
- * 400 chaises pliantes bois et 25 tables rectangulaires pour le prix de 25 499 F.

La commune est ainsi bien outillée pour ses différentes manifestations, ce matériel pouvant être mis à disposition des Lapeyrousiens.

LE CHEMIN DES POETES

A l'occasion de leur départ de LAPEYROUSE, le docteur et Madame Louis VINCENS ont tenu, se rappelant sans aucun doute les discussions sémantiques du "Café de la Place de l'Eglise", à faire apposer à l'angle de leur propriété, la seule dénomination de voirie existante à ce jour "Chemin de la Cabignole".

Ah, si les cabignoles pouvaient parler ! soupira l'assemblée de convives invités à cette sympathique manifestation empreinte de beaucoup d'émotions !





TRAVAUX PUBLICS ET PRIVÉS Canalisations – Terrassement – V.R.D

s.a. BARBIERO

Siège social:

"LES VARENNES"

SAINT-VICTOR

03410 DOMÉRAT

Tél. 70 03 42 58

Fax: 70 64 29 01

PROJETS

REHABILITATION BATIMENTS

Suite aux acquisitions qui ont été faites de la maison située place de l'église, anciennement Auclair, et au croisement de La Loge, anciennement Pialoux, le Conseil Municipal a décidé de faire établir un projet de réhabilitation.

Une étude a été faite par l'O.P.A.C. pour ces deux constructions.

En ce qui concerne celle de La Loge, il est prévu la transformation des locaux existants en un logement type 5 comprenant cuisine, séjour, 4 chambres, salle de bain.

Les locaux du Bourg permettraient la création de deux logements type 3 et type 4 avec cuisine, séjour, salle de bain et chambres (2 ou 3).

Il sera sollicité auprès des services de l'Etat :

* une subvention pour les acquisitions qui s'élèvent
respectivement à la somme de 75 000 F et 15 000 F et

* une subvention pour les V.R.D. et aménagements extérieurs.

Ces logements locatifs permettraient l'implantation de nouvelles familles, espérons le avec de nombreux enfants.

AMENAGEMENTS:

Dans le cadre du point fort touristique, dernière tranche de travaux, un dossier a été déposé auprès du Conseil Régional et du Conseil Général ainsi qu'auprès des services de l'Etat. Il comprend notamment l'aménagement du Centre Bourg et plus particulièrement des accès à la Place de l'Eglise.

Sont également prévus les travaux de construction de chalets sur l'aire du Centre de Loisirs.

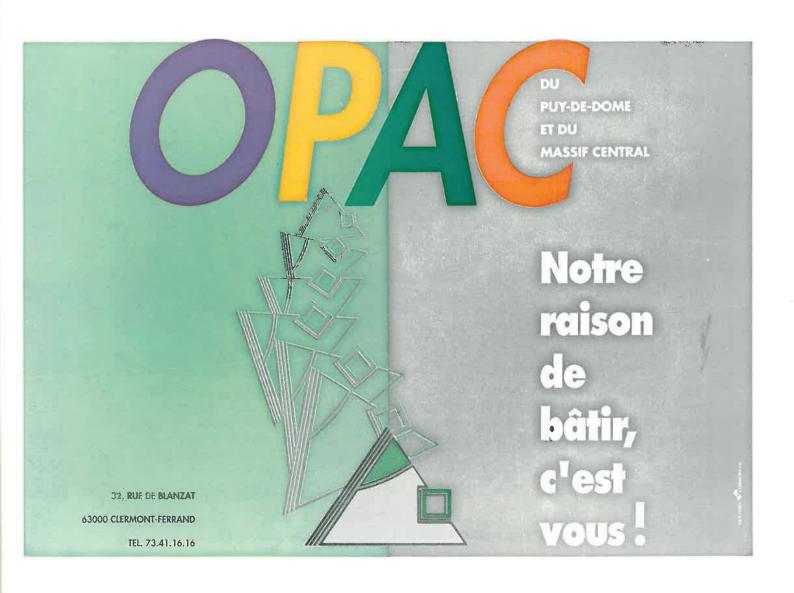
Les dossiers soumis aux assemblées départementale et régionale ainsi qu'aux services de l'Etat ont fait l'objet des décisions suivantes :

* subvention départementale

		Bourg	105	000	F
		HLB	150	000	F
*	subvention région	ale			
		Bourg	140	000	F
		HLB	200	000	F
*	DGE 2ème part				
		Bourg	90	000	F

Le Maire et les Adjoints ont reçu la visite des représentants de l'E.D.F. qui leur ont fait part du projet d'installation de cables souterrains concernant l'alimentation électrique du Bourg. Ce projet sera réalisé en liaison avec les travaux prévus par la municipalité.

Une réunion de consultation doit intervenir le 28 janvier prochain.



NOS COUSINS DU QUEBEC

A deux reprises, nous avons eu l'honneur d'accueillir nos dignes représentants de la famille PLAMANDON.

Tout d'abord le 17 mai, le Maire et le Conseil Municipal devait recevoir Madame Monique PLAMANDON, membre de la société de généalogie du Québec, conférencière émérite qui se distingue par l'originalité et la chaleur de ses propos.

A cette occasion, Monsieur le Maire devait lui faire part :

"C'est avec beaucoup d'émotion que la municipalité de LAPEYROUSE reçoit la représentante de la famille PLAMANDON, dont l'illustre auteur est parti au Nouveau Monde au XVIIème siècle.

Né à LAPEYROUSE en 1641, Philippe PLAMANDON a fondé au Québec l'une des plus grandes et illustres familles de canadiens-français.

Jacques CARTIER, en 1534, puis Samuel CHAMPLAIN ont été des pionniers qui ont greffé sur le monde des Indes Occidentales ce que l'on appelait alors la civilisation.

Mais, comme l'on dit chez vous, ces mozzi franca vous ont abandonné en 1763 sous le règne de Louis XV.

Peut-être, Philippe PLAMANDON est-il arrivé dans la nouvelle province par cette voie légendaire de la remontée du Sain-Laurent, empruntant par la suite la rive gauche menant de Québec à Montréal où s'est manifesté le génie agreste des héritiers de CHAMPLAIN, route dite Chemin du Roy."

Le Maire devait terminer son propos en lui indiquant:

"Si, en 1759, MONTCALM a été battu par WOLFE, vous n'avez jamais baissé les bras et av ϵ z su maintenir ce qu'il y avait de plus cher en vous, cette partie du vieux continent et votre esprit français.

Dois-je vous dire qu'au plus profond de moi, existe le désir de découvrir un jour votre belle province, de naviguer sur le Saint-Laurent et d'admirer ces paysages sans fin qui font rêver et vous donnent ce sentiment si profond d'humilité devant l'oeuvre de la création. Je vous souhaite, Madame, un heureux séjour en terre d'AUVERGNE.

Bienvenue à LAPEYROUSE, où vous êtes ici chez vous."

Les membres présents du Conseil Municipal et des services administratifs ne demandaient qu'à rester plus longtemps sous le charme des propos de Madame Monique PLAMANDON et sous les accents de cette voix de la nouvelle province.

En visite chez son cousin Abel PLAMANDON à MOUREUILLE pour la préparation d'une émission de télévision, Luc PLAMANDON, qui se croyait originaire du Cantal... et ami de Julien CLERC et de Michel BERGER avec qui il écrivit Starmania nous fit l'insigne honneur en une fin d'après-midi d'automne de venir nous retrouver en Mairie.



Cette visite impromptue sur les lieux même de la naissance de l'ancêtre PLAMANDON "Les Prats" ne permit pas, par un épais brouillard, à Luc PLAMANDON de découvrir notre petite commune rurale et touristique.

Nous espérons tous pouvoir l'accueillir l'été prochain.

Bienvenue à nos cousins du Québec.

14 JUILLET

La Fête du 14 juillet a bénéficié d'une chance exceptionnelle pour s'être déroulée sous des conditions climatiques très favorables.

Pourtant les inquiétudes étaient grandes dans les jours précédents au vu des pluies incessantes qui tombaient : inquiétude de ne pouvoir amener sur place les grandes structures métalliques recouvertes de toiles rayées mises en place les années précédentes.

A peine les festivités terminées, la pluie recommençait à arroser les espaces verts du plan d'eau.



La préparation de la Fête du 14 juillet nécessite la participation de tous.

Vous trouverez ci-après le compte-rendu de la réunion du 28 mai 1993 qui prévoit dans le détail les nombreux intervenants avec la distribution des tâches.

COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU 28 MAI 1993

ORGANISATION DE LA FETE DU 14 JUILLET

L'installation du matériel aura lieu le 13 juillet à partir de 15 H au plan d'eau (électricité, podium, sono, projecteurs, barrières, banderolles...).

- * Responsables :
- Dominique ANDRIVON
- André MICHEL Dominique ANDR Paul MEUNIER Gérard GUILLET Maurice COLAS Jean LESCURE Guy MICHEL Henri PERRIN
- Maurice LATOUCHE Joël LAPLANCHE
- * Oriflammes : Aller les chercher à MONTAIGUT le vendredi 10 juillet, P. PERRIN.
- * Concours de pêche : Inscriptions à partir de 7 H au plan d'eau. Le concours aura lieu de 7 H 30 à 9 H 30.
- * Engagement: 40 F.
- * Responsables :
- Aimé TOURRET - Pascal PERRIN - Roland VACHETTE - Joël LAPLANCHE
- 10 H 15 : Distribution des prix.
- 11 H 30 : Cérémonie au monument aux morts avec la Fanfare de MONTAIGUT.
- 12 H 15 : Apéritif au plan d'eau.
- 15 H 00 : Course cycliste.
- 16 H 00 : Course cycliste VTT.

Tous les organisateurs devront être présents à 14 H 30.

- * Organisation administrative : Daniel BASSI et Jean MICHEL
- * Achat de lots et gerbes : Daniel BASSI
- * Compte-tours :
- Roland GIDEL Georges GUILLOT Noël PERRIN Daniel BIDET - Marcel GUILLOT - Marcel GUILLO
 - Paul MEUNIER
 - Robert THEVE - Georges PERRIN - Roland VACHETTE - Robert THEVENIN
- * Sur le podium :
- Mr et Mme BEAULATON Mr et Mme ROCHET
- Daniel BASSI - Marcel OLIVIER

La remise des lots sera effectuée au cours de la soirée par Monsieur le Maire et les représentants des différents donateurs. Cette distribution interviendra au cours du repas.

- 19 H 30 : Buffet Campagnard.
- * Composition :
- Melon,
- Pâté aux pommes de terre,
- Rôti de porc,
- Fromage,
- Tarte.

* Prix : - 60 F pour adulte,

- 30 F pour les enfants de - 12 ans.

* Prévoir : - 350 couverts.

* Responsables :

Nicole TOURRET Colette PERRIN Nadine GUILLET Jocelyne RACAT Eliane BERTHON Gisèle THEVENIN Rolande COLAS Suzanne MERCIER Nadine MICHEL
Madeleine MEUNIER Christiane MICHARD
Raymonde ROBEYROLLE Michèle CHEVALIER Suzanne BASSI

- * Approvisionnement du pain : Suzanne BASSI et Colette PERRIN.
- * Approvisonnement melons et fromages : Antoinette MOURAGNON

Réception des pâtés et tartes le matin de 10 H 00 à 12 H 00 à la cantine.

Les mêmes personnes responsables de la composition du buffet s'occuperont de la mise en place et du service.

Les billets seront distribués par Mr ANDRIVON Robert accompagné de Mr PERRIN Henri.

- * Buvette : Serveurs
- l'après-midi :
- Marcel OLIVIER - Maurice BERTHON
- Didier PERRIN - Pascal PERRIN
- Au plan d'eau le soir :
- André MICHEL Dominique ANDRIVON
- Henri GUILLOT - Robert THEVENIN
- Maurice COLAS - Robert DECORPS
- Paul MEUNIER Maurice BERTHON
- Gérard GUILLET Joël PERRIN
- Jean LESCURE

Responsable de la caisse de la buvette : celui qui sera à la fermeture.

- * B A L :
- Parquet : Jean MICHEL et Henri PERRIN
- Orchestre : Maurice COLAS et Raymonde ROBEYROLLE
- * FEU D'ARTIFICE :
- * Responsables:
- Jean MICHEL - Dino BASSI
- Georges GUILLOT Jean-Pierre GUILLOT
- Les pompiers de MONTAIGUT
- * PUBLICITE :

par affiches et insertion dans le journal :

- Mairie,
- Radios locales : Henri GUILLOT.
- Recensement des pâtés et tartes : Jean MICHEL
- Prévoir : environ 60 pâtés et 60 tartes, livraison à la cantine.

IMPORTANT : Chacun des participants est invité le 15 juillet à 9 H 00 aux festivités de nettoyage. Casse-croûte assuré.

Le succès d'une telle manifestation tient, bien entendu, aux conditions climatiques mais également à tous ceux et celles qui interviennent à divers titres, notamment nos dames de LAPEYROUSE et parfois de l'extérieur qui confectionnent pâtés et tartes pour être appréciés des 400 convives qui se pressent le soir autour des tables.

MERCI Mesdames.

Les responsables de l'organisation auront à réfléchir pour voir les améliorations qui peuvent être apportées dans les manifestations diverses de cette journée de fête nationale.



L'habitude est une seconde nature mais l'innovation est indispensable.

Que tous soient ici remerciés : les responsables du concours de pêche levés tôt le matin, les organisateurs de la course, les tireurs de feu d'artifice, les installateurs des tables et chaises, les employés communaux et C.E.S., les serveurs, la batterie-fanfare et les pompiers de MONTAIGUT, les généreux donateurs et enfin, ceux qui, le 15 juillet au matin, toujours de bonne humeur parfois avec la tête lourde, viennent ramasser les reliefs du dîner de la veille et remettre en ordre l'espace ludique.

UNION SPORTIVE

Notre Equipe A a dû rétrograder en seconde division après une année difficile, faute de goal titulaire.

La réserve, quant à elle, a fini cinquième de sa poule.

Contrairement à ce qu'on craignait après cette saison morose, aucun départ n'a été enregistré, par contre huit nouvelles recrues renforcent l'effectif. "Non, non, non, LAPEYROUSE n'est pas mort!"

Au cours de l'Assemblée Générale du mois de mai, il était décidé à l'unanimité, d'accepter les propositions de Monsieur Gilles PETITJEAN de COMMENTRY comme joueur entraîneur. Son sens de l'organisation, sa volonté, sa ponctualité, son esprit de camaraderie ont redonné au groupe une profonde motivation et un esprit d'équipe qui lui faisait défaut depuis quelques temps. De plus, il nous a retrouvé deux goals. Nous le remercions du travail accompli.

Pour la main courante un peu défraîchie, une rénovation s'imposait. Un rendez-vous était fixé et au jour dit, une vingtaine de volontaires, munis de pinceaux et rouleaux lui redonnaient de l'éclat, la peinture étant fournie par la commune. Le travail rondement mené s'achevait par un copieux casse-croûte.

Le vestiaire a également retrouvé une nouvelle fraîcheur extérieure grâce à la municipalité à laquelle nous adressons nos remerciements pour toutes les aides apportées.

Pour innover, nous avons servi le méchoui traditionnel le ler août à midi sous les ombrages du plan d'eau.



Le temps magnifique, le repas extra et copieux nous ont permis de passer une agréable journée que nous comptons bien reconduire l'an prochain.

Le 8 août, autour du verre de l'amitié, nous avons eu le plaisir de recevoir un superbe jeu de maillots offert par Monsieur WEBER, bijoutier.



Nous l'en remercions bien vivement.

Afin de compléter l'équipement, les joueurs se sont offert les shorts assortis.

Ces belles tenues endossées nous ont porté chance ! La saison a bien commencé pour les deux équipes, pourvu que ça dure...!

Un grand bravo à l'équipe pupille à sept qui a remporté de nombreuses victoires.

Leur fidèle entraîneur, Robert NEUVILLE a calculé, qu'au niveau départemental, sur une centaine d'équipes engagées en championnat, ils sont dixlèmes.

Cette année, cinq jeunes de ce petit groupe sont passés minimes et là, plus question d'équipe à 7, mais à 11. Impossible donc de les faire jouer sous nos couleurs. Robert s'est chargé de les intégrer au club de COMMENTRY, tout en continuant de les entraîner à LAPEYROUSE, le mercredi, avec une douzaine de plus jeunes.



Une nouvelle équipe pupille est inscrite pour cette saison 1993-1994 et participe sous la surveillance de Frédéric DENIZON.

A ce jour, ils sont invaincus.

Les parents disponibles ainsi que les joueurs et supporters seniors sont les bienvenus pour les encourager et les accompagner.

Les déplacements se font en car et aux frais du club.

Merci de l'accueil réservé à nos calendriers et bonne année à tous.

COMITE DES FETES

Notre fête patronale, bien que tardive au calendrier, s'est déroulée sous un beau soleil durant les trois jours.

Perdant de sa popularité comme dans toutes les petites communes, les festivités, cette année, ont été limitées au minimum, l'organisation souvent onéreuse de manifestations supplémentaires ne déplaçant pas la grande foule : le nombre des enfants et la population diminuent et il faut reconnaître qu'une petite fête foraine n'a plus les attraits d'antan, notre monde moderne offrant dans le domaine des loisirs tellement de diversités.

* samedi après-midi : concours de boules

* samedi soir : bal organisé par les Jeunes

* dimanche après-midi : match et fête foraine

* dimanche soir : bal musette avec un bon orchestre mais où étaient les danseurs ?

* lundi après-midi : traditionnelle course cycliste organisée par l'UVSE de ST-ELOY-LES-MINES (la jeune fille pour la remise du bouquet et la bise au vainqueur est, d'année en année, de plus en plus difficile à "dénicher")



A la sortie des classes, les enfants n'ont pas été oubliés : les sacs de friandises étaient remis à chacun d'eux.

Les membres du Comité des Fêtes tiennent à remercier toutes les personnes qui, par leur dévouement, permettent la réalisation de cette fête ainsi que Monsieur le Maire et son Conseil Municipal pour la subvention allouée toujours appréciée.

Après de très nombreuses années passées au service de l'Association, le Président présente sa démission, laissant sa place à de plus jeunes qui sauront certainement redonner un peu d'éclat à cette fête patronale.

Certains des membres actuels du Comité des Fêtes, qui ont bien assumé leur travail de bénévolat, désirent se retirer également.

Le Président les remercie de leur longue et fidèle collaboration.



C.A.T.M.

L'association des C.A.T.M. de LAPEYROUSE retrouve force et vigueur.

Le bureau, composé de Monsieur André CARTE, Président, et de Monsieur Jacky VIRY, secrétaire trésorier, et les membres ont assisté à une remise de médaille, Croix du Combattant, à 7 récipiendaires. La cérémonie s'est déroulée le dimanche 17 octobre à 11 Heures au monument aux morts en présence des membres du conseil municipal et de Monsieur Noël JAUBERT, Président des A.C.P.G.

La cérémonie était rehaussée par la présence de la batterie-fanfare de MONTAIGUT-EN-COMBRAILLE sous la direction de Monsieur Alain GIRAUDET.



Les médaillés sont les suivants :

André CARTE Maurice CHEVALIER Jean MERCIER Aimé TOURRET

Denis CARTE Guy MEUNIER Marcel MOURAGNON

Cette sympathique manifestation devait se terminer autour d'un vin d'honneur pris en Mairie et par un repas à l'Auberge de La Corre.

FOYER LAIC

Contrairement à 1992, l'année qui vient de s'écouler a vu un retour aux activités traditionnelles.

Comme les années précédentes, deux manifestations ont obtenu un franc succès :

- * la Potée Auvergnate
- * la Fête des Ecoles

Si cette dernière a eu un tel succès, c'est grâce à nos jeunes talents de BUXIERES et LAPEYROUSE. Encore une fois, un grand BRAVO à tous. Nos remerciements vont aussi aux enseignants et aux intervenants extérieurs que nous ne voyons pas sur la scène mais qui ont le mérite de "dresser" tout ce petit monde Que de patience et de répétitions!



Interjeux 1993 qui a eu lieu cette année à TARGET a vu se déplacer en grand nombre de personnes de LAPEYROUSE, venues soutenir leurs jeunes face à leurs homologues de l'Allier.

Pour la troisième fois, ils sont revenus avec la coupe du succès. Merci aux deux équipes pour l'esprit sportif qui a régné tout au long de la soirée.

En juin, le temps nous a permis d'organiser notre concours de pétanque qui a obtenu un succès moyen.

Avec le bénéfice de ces différentes manifestations, nous avons pu apporter, comme les années précédentes, notre aide financière aux activités de l'école, offrir des friandises aux enfants pour l'arbre de Noël, sans oublier les personnes du 3ème Age avec notre participation aux colis.

Comme nous le faisons chaque année dans ce bulletin, nous tenons à remercier la municipalité pour sa subvention qui est toujours la bienvenue, ainsi que vous tous pour votre soutien et votre participation à nos diverses manifestations.

Le Président et les membres du Foyer Laïc en profitent pour vous présenter leurs meilleurs voeux pour 1994.

Quelques dates déjà retenues pour 1994 :

* 29 janvier : Assemblée Générale * 12 février : Potée Auvergnate * Avril : Fêtes des Ecoles



FOYER LAIC CLUB DES JEUNES

Après une relâche estivale, l'association a repris ses fonctions au début de l'automne.

Notre bureau reste inchangé pour cette année :

Présidente : Christine LALLIOT Vice-Président : Sébastien COLAS Secrétaire : Isabelle TOURRET Trésorier : Patrick VIRMONT



Le bal de la Fête n'a pas connu le même succès que l'année passée mais l'ambiance était tout de même au rendezvous!

Le 23 octobre, nous avons relancé une tradition qui était appelée à disparaître : "les Conscrits".

Ils étaient onze et se sont joints à notre club.

Et oui, il reste de la jeunesse à LAPEYROUSE !

Le groupe S.O.S. nous a offert un véritable concert en nous présentant trois orchestres pour animer la soirée.

Une belle façon de fêter ses 18 ans !...

Le 20 novembre, le "hard-rock" laissait place à la valse pour le plaisir des plus anciens.

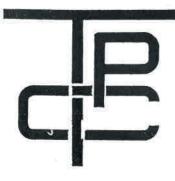
En effet, notre bal musette, animé par Didier Jacques, s'est soldé par un brillant succès.

Avec des projets plein la tête, nous entamerons l'année 1994 par un premier banquet qui, nous l'espérons, deviendra une tradition !

Le Club des Jeunes remercie chaleureusement Marielle et Serge ROUZILLE pour leur généreux don effectué à l'occasion de leur mariage.

Nos voeux sincères les accompagnent sur la route du bonheur.

Les jeunes de votre commune vous présentent leurs meilleurs voeux pour 1994.



TRAVAUX PUBLICS DU CENTRE

Route de la Plaine B.P. 9 63830 DURTOL

Tél: 73.36.11.80 - Fax: 73.36.51.92

LAPEYROUSE-ANIMATION

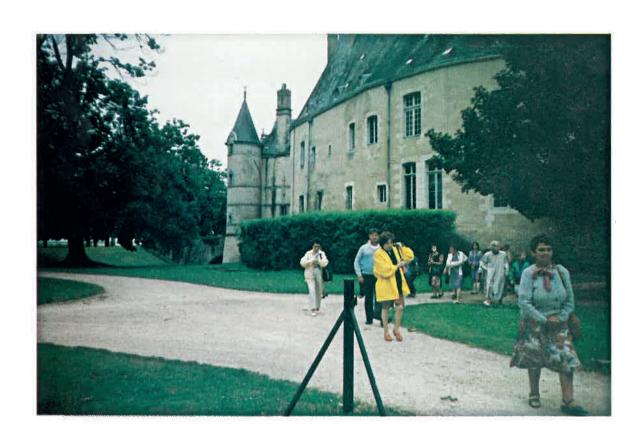
L'année 93... une année de nouveautés pour l'association. Notre troupe théâtrale a donné deux représentations à l'extérieur : l'une à MOUREUILLE le 10 janvier, l'autre à la Maison Saint-Louis de COMMENTRY le 13 janvier.

Ensuite, la collaboration avec l'école nous a apporté beaucoup de satisfactions. Nous avons pu exploiter la fraîcheur de jeunes enfants pour les former au théâtre.

Les petits ont fort bien interprété une pièce rustique présentée une première fois lors de leur fête en avril. Puis, le 22 mai, l'armature et les rideaux étant prêts, nous avons pu produire un spectacle à la cantine avec la collaboration des "Bouffons du Duc" de MONTLUCON.

Nos activités ordinaires se sont déroulées conjointement:

- * Les randonnées où chacun va à son allure dans les petits sentiers bien peu fréquentés aujourd'hui, nous permettent, quatre fois l'an, un contact intime avec la nature.
- * La sortie-piscine et surtout la sortie-poney ont ravi les enfants.
- * En juillet, notre voyage nous a conduits à CHATEAUNEUF-SUR-CHER (son château et son parc), à BOURGES (sa cathédrale), à SANCERRE (son panorama, ses caves), à APREMONT (son village, son parc floral).





Puis, une autre expérience à notre actif... Contactés par le S.M.A.D.C., nous avons tenté d'organiser une veillée le 16 octobre. Le spectacle a été diversement apprécié. Un message de poésie passe parfois moins bien que le comique. Mais, néanmoins, personne n'a pu nier la qualité de l'interprétation d'artistes professionnels.

En 1994, notre troupe théâtrale est, pour le moment, retenue à MOUREUILLE le 9 janvier et à HYDS le 27 mars. Nous continuerons promenades pédestres, sorties printanières des enfants et théâtre pour tous.

Nous prévoyons un nouveau spectacle sans intervenant extérieur dans le courant du mois de juin. Il sera lapeyrousien à part entière, celui-là... Si les entrées sont assez nombreuses, notre gain peut être substantiel grâce à la collaboration de la Municipalité qui nous prête gracieusement la salle. Le bénéfice contribuera à réduire le prix des sorties des enfants et celui du voyage ouvert à toute la population. Notre souhait est, en effet, de rendre ce dernier accessible à chaque bourse. Il est bien juste de faire profiter LAPEYROUSE de ce qu'il nous apporte.

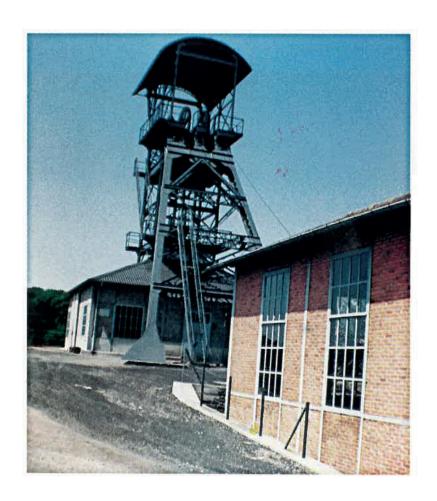
Nous essaierons de programmer un circuit intéressant qui s'effectuera, comme chaque année, dans une ambiance familiale. Il sera agrémenté d'un bon repas pris dans l'amitié.

Nous comptons sur vous tous pour jouer la carte de l'échange. Cela nous donnera un surplus la joie de nous retrouver à diverses reprises afin de vivre ensemble à la façon dont, seuls, les villages savent encore le faire...

CLUB 3ème AGE

Au cours de l'année 1993, l'Amicale des Anciens de LAPEYROUSE-BUXIERES continue ses activités.

- * Le 9 janvier avait lieu l'Assemblée Générale au cours de laquelle un repas gratuit était offert par l'Amicale à tous ses adhérents, malheureusement, la grippe a fait beaucoup de manquants. Un vote avait lieu, à bulletin secret, pour le renouvellement d'un tiers du Conseil d'Administration, les candidats étaient : Brigitte BRUN, Marcel GUILLOT, Maurice MAHE, Maurice MOURAGNON, Henri PERRIN. Tous étaient élus à l'unanimité. Chanteurs, conteurs, danseurs animèrent, avec les musiciens bénévoles, la soirée qui se termina par la soupe à l'oignon.
- * Samedi 20 avril, l'animation régnait déjà aux abords de la salle de la cantine, l'Amicale organisait son banquet annuel et accueillait avec une profonde satisfaction 100 adhérents venus de tous les villages. Le menu copieux devait contenter les plus gourmands. L'après-midi a été animé par Georges Williams à la sonorisation et Sandra qui nous a interprété des "Chansons de toujours", ce spectacle a été admiré de tous les convives, nos fidèles musiciens prirent la relève et la soirée se termina par la soupe à l'oignon.
- * Le 19 juin, jour de la sortie-promenade, quarante personnes prenaient place à bord d'un car TIXIER, premier arrêt à la Machine, visite du Musée et galerie de la mine.



Puis, déjeuner et visite du Musée du Septennat à CHATEAU-CHINON. Que de richesses offertes par les chefs d'Etats Etrangers, le Président François MITTERAND en a fait don au département de la Nièvre d'où la création de ce Musée, pour le plus grand plaisir des yeux de très nombreux visiteurs et aussi la renommée de la ville. Ensuite, départ pour le lac des Settons par une petite route sinueuse et verdoyante, promenade en bateau et retour par la forêt de Tronçais.



Ce jour-là, nous avons eu la douleur de perdre un ami, Monsieur Fernand BOUCULAT, notre secrétaire adjoint. Sa présence manquera à tous pour sa bonne humeur et sa gentillesse.

* 23 octobre : c'était déjà l'automne, il n'en fallait pas davantage pour réunir les anciens des deux communes autour des tables bien garnies pour le déjeuner de fin d'année attendu de tous, afin de se retrouver une nouvelle fois, présidé par Messieurs Roger MASLE et Jean MICHEL. Ce repas fut apprécié de tous les convives. Après d'innombrables valses, tangos, cette soirée se termina par la traditionnelle soupe à l'oignon, où quarante convives étaient présents.

L'amicale des anciens LAPEYROUSE-BUXIERES adresse ses sincères remerciements aux Municipalités de LAPEYROUSE et BUXIERES, à la Société de Secours Minière, à tous les généreux donateurs pour les dons et subventions qui ont été alloués, à la Société de Chasse "La Lapeyrousienne" qui nous fait don d'un chevreuil, à nos dévoués traiteurs, Monsieur et Madame ROCHE, à nos sympathiques musiciens Béatrice, Pascal et Jean-Philippe et à tous les membres de l'Amicale qui travaillent bénévolement.

Toutes les personnes retraitées qui désirent s'associer à notre club peuvent nous rejoindre, elles seront les bienvenues, le meilleur accueil leur sera réservé.

SOCIETE DE CHASSE

La saison s'achève à nouveau ; on peut la qualifier de moyenne pour la perdrix et le faisan, de médiocre pour le lapin, toujours victime de la myxomatose, et de bonne pour le lièvre.

Le gros gibier, lui par contre, se porte bien. La société bénéficie de cinq bracelets pour le chevreuil.



Grands nomades, les sangliers traversent toujours la commune mais ne sont pas faciles à rencontrer, faute de refuges suffisamment fournis.

Les battues aux nuisibles et le piégeage donnent toujours de bons résultats et sont très utiles pour la sauvegarde du petit gibier.

La société organise chaque année, deux festivités : un concours de pétanque en été et un concours de belote avant Noël.

Les sociétaires remercient sincèrement les propriétaires, la municipalité et tous ceux qui oeuvrent pour que la "Lapeyrousienne" dure encore longtemps.

Le Président et les membres de la Société vous offrent leurs meilleurs voeux pour l'année 1994.

RECYCLAGE DU VERRE

Il est rappelé, à toutes fins utiles, qu'un container spécialement destiné au ramassage du verre a été mis en place derrière les vestiaires du stade.

C'est l'entreprise VERDOME de PUY-GUILLAUME qui effectue le ramassage.

Voici ci-dessous les quantités de verre collectées depuis l'année 1991.

=	MOIS ANNEE	=	1991	=	1992		==	1993		=	TOTAL		=
=				=			=			=			=
=	J	=		=			=	0,70	\mathbf{T}	=	0,70	\mathbf{T}	=
=	FEVRIER	=		=	1,20	\mathbf{T}	=	1,00	\mathbf{T}	=	2,20		=
=	MARS	=		=			=	·		=	,		=
=		=		=			=			=			=
=	AVRIL	=		=	0,80	\mathbf{T}	=	0,80	T	=	1,60	\mathbf{T}	- C
=	MAI	=		=	0,90	\mathbf{T}	=	0,40	\mathbf{T}	=	1,30		=
=	JUIN	=		=			=			=	,		=
=		=		=			=			=			==
=	JUILLET	==		=	1,00	\mathbf{T}	_	1,20	Т	=	2,20	T	=
=	AOUT	=		=	1,20	\mathbf{T}	=	1,00		=	2,20		==
=	SEPTEMBRE	=		=	0,90	\mathbf{T}	=	1,14		=	2,04		=
=		=		=			=	•		=	,		-
=	OCTOBRE	=	0,60 T	=	0,30	\mathbf{T}	=			=	0,90	Т	70
=	NOVEMBRE	=		=			=			==	,		=
=	DECEMBRE	=	1,00 T	=	1,20	Т	=			=	2,20	Т	=
=		=		=			=			=	,		=
=	TOTAL:	=	1,60 T	=	7,50	\mathbf{T}	=	6 24	\mathbf{T}	=	15,34	Т	=



ETAT CIVIL

BAPTEME CIVIL:

18 JUILLET 1993 : Zoé, Lucie JEANNERET

NAISSANCES:

29 MAI 1993 : Ivana JAMBRUN 02 AOUT 1993 : Jérémy LAPLANCHE

MARIAGES :

27 FEVRIER 1993 26 JUIN 1993		Cyrille KLYSZ et Marie-Claude CHAMPIGNY Christophe, Fabrice, Didier CHANUDET et
		Marie-Christine BONNIN
21 AOUT 1993	:	Thierry, Gérard MOSNIER et Patricia,
		Marie-Hélène HAMEL
28 AOUT 1993	:	Gilles GUILHOT et Sylvie, Nathalie
		THEVENET

DECES:

1er FEVRIER 23 MARS		Eugène LESCURE	ROCLES EBREUIL
24 AVRIL	•	Pierre, Joseph PERRIN	LAPEYROUSE
18 MAI	:	Jean, Henri MAGNIER	CLERMONT-FD
15 JUIN	0	Marcelle PERROT veuve THEVENIN .	MONTAIGUT
19 JUIN		Edward GIZA	MONTAIGUT
22 JUIN	:	Fernand, Georges BOUCULAT	DESERTINES
6 AOUT	:	Raymonde, Marie, Gabrielle COLAS	
		veuve NEUVILLE	DESERTINES
24 AOUT	•	Jules GROBOST	MOULINS
18 SEPTEMBRE	•	Georges DURANTHON	MONTLUCON
20 SEPTEMBRE		René GUILLOT	MONTLUCON
4 NOVEMBRE		Marie, Eugénie THEVENET veuve	
		VACHETTE	LAPEYROUSE
8 NOVEMBRE	:	Raymonde DUBOISSET épouse	
		MOURAGNON	RIOM

ACHETEZ JUSTE VENDEZ JUSTE...



Consultez votre Géomètre-Expert



PROPRIETAIRES ACTUELS ET FUTURS

Vous vendez ou achetez un bien immobilier ou foncier, Vous possédez un bien immobilier ou foncier,

ATTENTION!

LES LIMITES ET LA SURFACE de ce bien , mentionnées sur les documents cadastraux , ne sont qu' INDICATIVES . En effet , LE PLAN CADASTRAL A UNE DESTINATION ESSENTIELLEMENT FISCALE.

Seul , VOTRE GEOMETRE-EXPERT peut établir LE PLAN qui de par la loi VOUS GARANTIRA LES LIMITES ET LA SURFACE RÉELLES DE VOTRE BIEN.

PROFESSIONNELS DE L'IMMOBILIER

Vous devez informer vendeurs et acquéreurs que LES LIMITES ET LES SURFACES CADASTRALES DES BIENS VENDUS OU ACQUIS, NE SONT PAS GARANTIES.

Ordre des Géomètres-Experts, 40 avenue Hoche 75008 Paris. Tel : (1) 45 63 24 26 - Fax : (1) 45 61 14 07



vous êtes tous conviés à la:

REUNION
PUBLIQUE
d'information.

dimanche 23 janvier
10 h.

Salle de la mairie.